

Bilan simplifié de la section CORREZE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif Immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	6325	6325
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	17733	20792
actif financier	0	0	0	0	Résultat	918	-3059
					Total(1)	24976	24058
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	24976		24976	24058	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	24976	0	24976	24058	total(1+2+3+4+5)	24976	24058

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	6583	7514	Produits d'exploitation(1)	5654	4345
achats	1106	61	Cotisations	3122	3725
autres charges externes	0	0	Subventions	2440	620
autres services extérieurs	3184	4343	Autres produits	91	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2293	3110			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	952	109
Charges exceptionnelles(3)	350	0	Produits exceptionnels(3)	1245	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement		
		0	report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	6933	7514	total(1+2+3+4)	7851	4455
Solde créditeur:Excédent	918		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la Corrèze 19

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 24976 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un bénéfice de 918 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
- 2 employés (un secrétaire et un trésorier)

Bilan des ressources de la section CORREZE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	3 122,17 €
Reversement de cotisations.....	1 935,92 €
Subventions reçues.....	2 440,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	1 336,38 €
Produits financiers perçus.....	952,49 €
Total des ressources.....	5 915,12 €